



Problème arrêt cour de cassation

Par **babe02**, le **08/11/2009** à **17:49**

Bonjour,rnrnJ'ai un problème pour analyser un arrêt de cour de cassation, je vous donne le lien pour lire l'arrêt : rn<http://www.u-bourgogne.fr/fcontin/IMG/pdf/TD4complement3.pdf>rnC'est le 2ème arrêt : Cour de Cassation - Chambre sociale, 2 février 1999 - M. D. c/ société SOGEArnrnJe comprends les faits, mais je ne comprends rien à la procédure antérieure, notamment à cause du pourvoi incident de la société Sogea qui est préalable !! Je sais ce qu'est un pourvoi incident, mais je ne comprends pas le mot « préalable » dans la phrase, préalable à quoi ? Et je ne comprends pas pourquoi Sogea a fait un pourvoi si on lui a donné raison ?!! (Je m'excuse si mes questions vous paraissent stupides mais je n'ai jamais vu la notion de pourvoi incident auparavant). J'aimerais donc des explications sur la procédure... A qui le conseil des prud'hommes a-t-il donné raison ? Qui a saisi la cour d'appel ? Qui a saisi la cour de cassation ?rnJ'ai beau tourné ça dans tous les sens, je n'arrive pas à comprendre !rnUn grand merci à ceux qui me répondront !